

Stratégie de développement des entreprises de l'ESS



Note de synthèse des travaux
menés au sein d'ESS France



Sommaire

	1. Un contexte de transformations continues et accélérées	3
	2. Dans ce contexte, les risques sont réels pour l'ESS	4
	3. La stratégie commence par une réaffirmation du sens	5
	4. La coopération, l'option stratégique fondamentale	6
	5. Une approche de l'ESS par filière	7
	6. Les leviers de développement	8
	Conclusion	11

Dès avril 2015, le conseil d'administration d'ESS France a décidé de constituer une commission de travail chargée de lui faire des propositions sur la stratégie de développement des entreprises de l'ESS. En effet, la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS prévoit, à son article 4, que le CSESS contribue à la définition tous les trois ans d'une stratégie nationale de développement de l'ESS. Il a semblé essentiel qu'ESS France puisse avoir, présenter et défendre son propre point de vue sur cette question dans le cadre de sa mission de représentation et de défense des intérêts des acteurs de l'ESS.

Cette commission présidée par Philippe DA COSTA, DGA de la MACIF et membre du bureau d'ESS France, s'est réunie d'avril 2015 à avril 2016. Elle a procédé à des auditions et a confié la rédaction d'un rapport à

un journaliste en partenariat avec Alternatives Economiques, Philippe JACQUOT. Une note de réflexion d'une trentaine de pages a permis ainsi de consigner les travaux de la commission.

Le CA d'ESS France a décidé de rédiger à partir de ce document une note de synthèse pouvant être adoptée par les différentes composantes d'ESS France. Un séminaire de consensus, le 16 janvier 2017, a permis d'enrichir considérablement une première version proposée à la discussion.

Le présent texte est donc le fruit des travaux de la commission modifié, enrichi et complété par les débats du 16 janvier 2017. Après débat et modifications, il a été validé par le conseil d'administration du 8 février 2017.

1

Un contexte de transformations continues et accélérées

Voici les grandes tendances qu'ESS France a identifiées comme particulièrement impactantes sur l'économie en général, y compris l'économie sociale et solidaire.

■ L'émergence de nouvelles formes économiques, du type économie verte, transition énergétique, économie circulaire, économie de la fonctionnalité, économie collaborative, économie bleue, Ces évolutions sont d'abord des opportunités qui demandent à être clarifiées, elles peuvent aussi être des menaces. L'usage d'un produit tend à se substituer à sa propriété. Les consommateurs deviennent sensibles à la défense des biens communs et cela suscite une très forte réflexion.

■ La prise de conscience écologique est sous-jacente à ces évolutions. La transition écologique est désormais perçue comme l'opportunité d'une économie plus responsable, mieux maîtrisée et s'affranchissant de la logique de fi-

nanciarisation qui a tant prévalu ces 30 dernières années et non plus comme une barrière au développement des échanges et de l'économie sociale.

■ La révolution numérique est déjà enclenchée et va profondément modifier l'organisation du travail et des entreprises. Des nouveaux métiers vont apparaître, d'autres vont disparaître. La maîtrise des données devient un enjeu économique et sociétal central dans le fonctionnement de la société comme de l'économie.

■ La transformation des formes de travail, la logique d'ubérisation rampante qui se profile dans certains secteurs d'activité, les questions que cela pose sur la protection sociale des travailleurs selon leur statut : l'ESS n'échappe pas à ces questions.

■ La difficulté à retrouver une croissance susceptible d'absorber le chômage qui reste à un niveau relativement

élevé malgré des améliorations incontestables. Mais le concept même de croissance est jugé par beaucoup comme contestable dans sa forme réduite à une simple augmentation du PIB.

■ L'accroissement des inégalités : depuis les années 1980 l'écart entre riches et pauvres s'est creusé dans la plupart des pays de l'OCDE. L'accroissement des inégalités de revenu est dû notamment à l'augmentation de l'emploi atypique et précaire, l'affaiblissement des systèmes redistributifs et l'impact des progrès techniques. La répartition du patrimoine est encore plus inégalitaire : dans la zone OCDE, les 10 % les plus fortunés détiennent la moitié du patrimoine (OCDE – Données 2012).

■ Le poids du capitalisme financier : optimiser la rentabilité au profit des actionnaires est devenu une priorité pour beaucoup d'entreprises et les met dans une obligation de maximiser les bénéfices à court terme et de leur en octroyer une part plus importante.

■ L'endettement important et durable de la sphère publique se traduit par des difficultés et restrictions budgétaires

qui impactent sérieusement de nombreux secteurs d'activités dans lesquels l'ESS est très implantée. L'accès aux financements reste difficile pour les TPE et contribue à leur fragilité.

■ La mondialisation telle que nous l'avons connue depuis 30 ans connaît des remises en cause, avec le développement de logiques protectionnistes, la baisse depuis 2 ans du volume des échanges commerciaux au niveau mondial, la contestation de ses effets.

■ L'approche territorialisée des politiques, la montée continue de l'urbanisation, le rôle que jouent de plus en plus les agglomérations modifient aussi les façons d'agir.

■ Les relations avec les clients/consommateurs qui peuvent être aussi des sociétaires/adhérents/membres ont beaucoup évolué, globalement au détriment des formes plus collectives, en raison de la prédominance du critère prix, et en même temps on observe l'émergence de nouvelles formes de consommation, plus solidaires et plus citoyennes

4

2

Dans ce contexte, les risques sont réels pour l'ESS

■ La concurrence, interne et externe, est maintenant généralisée et une certaine forme de légitimité historique de l'ESS est contestée, par exemple dans les services à la personne ou dans l'économie circulaire.

■ Une perte d'influence sur les politiques publiques, nationales ou territoriales, en particulier dans le champ des politiques sociales, médico-sociales et sanitaires.

■ Les incertitudes liées à la réforme territoriale.

■ La banalisation liée à des logiques d'assimilation, vo-

lontaires ou subies, qui diluent l'originalité du mode d'entreprendre de l'ESS dans des considérations générales lénifiantes du type « ceux qui veulent changer le monde ». Nous revendiquons la reconnaissance de la biodiversité des acteurs économiques. Celle-ci existe aussi au sein de l'ESS et fait partie de sa richesse.

■ Un cadre juridique et financier fortement influencé par l'Union européenne ayant toujours beaucoup de mal à tenir compte des spécificités des entreprises de l'ESS, élaboré de plus en plus loin des réalités de terrain et ignorant ainsi la biodiversité économique.

3

La stratégie commence par une réaffirmation du sens

L'ESS dans toute sa diversité apporte des solutions aux enjeux de notre société. Certaines de ces solutions existent déjà, se développent et essaient et le grand public commence à les découvrir. D'autres sont en train d'émerger, de naître grâce à la formidable capacité d'innovation sociale que l'ESS a toujours eue.

Faire école, changer d'échelle passe inévitablement par le renforcement du poids économique de l'ESS face à l'économie encore dominante et à la sphère publique, sans pour autant servir de substitut aux services publics existants. Cette dynamique de croissance, qui n'empêche pas de s'interroger sur le terme même de croissance et son unique mesure par le PIB, de création de richesse et de conquête économique est un vecteur d'influence du projet global de l'ESS : plus de citoyenneté, plus de démocratie, plus de bien-être collectif.

C'est pourquoi définir une stratégie globale, ou du moins des pistes d'orientation, renvoie à des questions fondamentales :

- L'impact de l'ESS sur la société n'est pas qu'économique, mais aussi social, culturel, démocratique. Dans quelle société voulons-nous vivre ?
- Vers quelle mondialisation voulons-nous aller ? Avec quels objectifs ? quelles exigences ? quelles contraintes ? Comment prendre en compte les faits significatifs identifiés dans l'analyse du contexte ?
- Comment concevons-nous l'universalité (par exemple dans l'accès pour tous aux soins), l'intérêt général, les communs ?

Sans prétendre répondre ici, voici les premiers éléments qui structurent la réflexion d'ESS France et de ses membres :

- La notion de citoyenneté économique, non seulement par l'orientation de sa propre consommation mais aussi et surtout comme acteur économique capable de remettre en cause des règles, notamment celles de maximisation des profits, et de corriger des dysfonc-

tionnements, par l'instauration de circuits courts par exemple. Notre stratégie ne consiste pas à s'adapter à l'économie de marché mais à promouvoir une façon d'entreprendre.

- La dimension démocratique des entreprises de l'ESS, en particulier le pouvoir donné à chaque partie prenante de s'engager et de participer à la prise de décision ou d'être consultée.

■ Le refus d'une économie rentière, spéculative ou prédatrice et destructrice. Cela veut dire savoir faire face aux appétits financiers et aux appropriations au service de quelques-uns seulement et bien distinguer l'hybridation, qui traduit notre capacité d'influence, de la fascination ou du mimétisme vis-à-vis de l'économie dominante.

■ Au contraire, l'ESS promeut le projet d'une économie ouverte sur les enjeux contemporains de la société : économie circulaire, collaborative, de la fonctionnalité. Ces nouvelles approches nécessitent de reformuler les modalités de l'action économique : finitude des ressources, éthique du partage, usage du produit.

■ Mais y compris dans ces formes émergentes, la logique de profit à court terme peut l'emporter. Il revient à l'ESS de montrer qu'un autre mode d'entreprendre, caractérisé par la primauté du projet collectif et la lucrativité nulle ou limitée, est possible là aussi.

C'est pourquoi, l'ESS réaffirme son rôle d'acteur du pacte républicain en faisant de la solidarité un vecteur d'action économique.

L'ESS promeut la liberté, celle du pouvoir d'agir des citoyens pour une économie au service des êtres humains. L'ESS contribue à l'égalité au sein de notre société, par exemple en se fixant comme objectif l'accessibilité aux soins pour le plus grand nombre, sans distinction d'origine ou de revenus.

L'ESS cultive la fraternité lorsqu'elle produit de la cohésion sociale, de la culture pour tous, l'ouverture à la solidarité internationale, lorsqu'elle place l'intérêt général en premier.

L'ESS est un acteur d'une laïcité conforme à la loi de 1905, porteuse d'ouverture et de générosité, face à la montée des extrémismes religieux ou politiques. L'histoire a été profondément marquée par la capacité

d'innovation de l'ESS, notamment sociale. C'est encore le cas aujourd'hui, malgré les processus de banalisation qui la guettent. C'est ce marqueur qui fonde sa modernité, sans cesse renouvelée.

4

La coopération, l'option stratégique fondamentale

6

Toute initiative ou innovation de l'ESS commence par un processus de regroupement d'individus ou d'entités, quelles qu'en soient les formes, autour d'un projet qui promeut l'intérêt collectif, l'intérêt général ou l'utilité sociale. C'est une éthique du « faire ensemble ».

Le développement des SCIC, des CAE, des SGAM et des groupements d'entreprises montre combien ces formes de coopération peuvent évoluer et se moderniser. Les pôles territoriaux de coopération économique témoignent aussi de cette approche et de notre capacité à influencer les dynamiques économiques locales.

Au-delà des stratégies légitimes des entreprises de l'ESS, l'option fondamentale proposée pour augmenter le poids économique de l'ESS est d'amplifier, de systématiser cette tendance, en créant les conditions d'une telle coopération aux niveaux territoriaux, national, voire international.

Il s'agit d'être en capacité de produire des alliances durables et objectives entre des acteurs économiques aux intérêts différents ou en concurrence sur leur marché mais qui parviendront à s'entendre sur un socle d'objectifs communs.

Pour cela, l'ESS prône une certaine conception de la concurrence, qui reconnaît la compétition entre les entreprises mais sans volonté destructrice. C'est le principe d'une opposition maîtrisée et créatrice; chaque individu, mais aussi chaque entreprise, a vocation à manifester son

individualité singulière et donc de s'opposer à d'autres mais à la condition que cette rivalité soit féconde et non destructrice (cf. Le Manifeste convivialiste).

Ainsi, la notion de concurrence non destructrice pourrait devenir un des marqueurs de l'ESS.

Ces communautés d'action peuvent se situer à l'échelle d'un territoire. Il en existe déjà de nombreux exemples. Elles permettent de passer d'un rapprochement sur les valeurs à des coopérations fondées sur un diagnostic économique des besoins et du potentiel du territoire. C'est vouloir agir ensemble, créer des synergies, développer dans le même temps des activités et des valeurs, valoriser les relations avec les clients/usagers/bénéficiaires et/ou les sociétaires/adhérents, contrer les récupérations et les détournements malintentionnés de nos valeurs et de nos pratiques. Mais cette maturation est loin d'être également répartie sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et outre mers. L'enjeu, ici, est de pousser à la généralisation de cette approche avec l'aide des structures de représentation et d'accompagnement locales ou régionales.

Ces communautés d'action doivent aussi être à l'échelle nationale, européenne et internationale. C'est notre conception du territoire, qui peut être très local, sur des bassins de vie et d'emploi, mais aussi à une échelle plus large, selon les enjeux, les projets, les perspectives. Dans de nombreux domaines, l'ESS peut viser un leadership économique : droit à la santé pour tous, droit de vieillir chez soi, transition énergétique, qualité de l'alimenta-

tion, ... Dans d'autres secteurs elle aura à faire preuve d'inventivité pour exister, se développer, convaincre, prendre des parts de marché.

Quand cela n'existe pas déjà, il y a nécessité de conjuguer et fédérer les énergies au niveau des filières d'activité concernées, en rassemblant d'abord les entreprises de l'ESS et de construire des pôles de coopération nationaux/internationaux. Affirmons notre volonté com-

mune d'avoir des champions nationaux, européens et, pourquoi pas, mondiaux. Et ce dans le respect des entreprises plus petites, choisissant de rester ancrées sur un territoire subnational.

L'ESS choisit de s'inscrire dans le temps long, avec ténacité et patience et de privilégier la qualité du résultat – sans perdre de vue les exigences d'une saine gestion.

5

Une approche de l'ESS par filière

L'ESS est présente, avec un poids très variable, dans de nombreux secteurs d'activité.

Nous devons nous donner des outils sectoriels de suivi statistique et qualitatif, en liaison avec l'observatoire national de l'ESS. On en trouvera une première approche dans l'étude « Perspectives économiques de l'ESS 2017 » menée en mécénat de compétence par Eurogroup Consulting pour ESS France.

A partir des exemples présentés ci-dessous, on peut établir une typologie des leviers de développement possibles pour concrétiser cette stratégie de croissance économique basée sur la coopération.

Les filières où l'ESS est dotée d'une grande expérience mais dont les entreprises sont confrontées à une très forte concurrence, ancienne ou récente

Quelques exemples : les banques coopératives, les mutuelles d'assurance, le secteur médico-social, l'agriculture et l'agro-alimentaire, le commerce associé, ...

Les entreprises de l'ESS de ces secteurs sont confrontées à de nombreux défis qui sont autant d'opportunités de mettre en avant l'appartenance à l'ESS comme un avantage concurrentiel :

- Comment faire évoluer son modèle économique sans sacrifier ce qui fait l'ADN de l'ESS ?
- Comment continuer à innover ?
- Comment favoriser l'émergence d'entreprises plus fortes et capables d'affronter une concurrence violente ?
- Comment favoriser la convergence d'intérêts, d'action et de projets entre des entreprises de l'ESS de natures juridiques différentes ?

Les filières où l'ESS dispose de capacités d'innovation ouvrant de nouveaux domaines d'activité

Par exemple, la transition énergétique. La production d'énergie renouvelable est un secteur à fort potentiel de développement dans lequel l'ESS peut avoir une approche spécifique : l'énergie citoyenne, comme le démontrent les réalisations autour de Energie Partagée et Enercoop.

Autre exemple : la filière de gestion des déchets (traitement sélectif, recyclage, valorisation et réemploi) est aussi pour l'ESS un secteur d'avenir, même si l'ESS y est déjà implantée. Elle doit faire face à la concurrence industrielle et à des dilemmes du type robotisation versus intensité de main d'œuvre : la logique de maximisation de l'emploi peut l'emporter sur la maximisation du profit à court terme.

Les projets autour des notions de ville durable et de ville du futur sont aussi porteurs d'un nouveau type de développement pour faire face aux problèmes de périurbanisation et d'empreinte écologique, tout en s'inscrivant dans la révolution numérique.

Les filières émergentes

Des filières où l'ESS peut être historiquement très présente voire à l'initiative mais elle peut aussi se retrouver exclue par des opérateurs qui bouleversent les règles non seulement du marché mais aussi sociales.

Ainsi dans l'économie collaborative, la place prise par Uber, Blablacar ou Airbnb qui représentent maintenant les nouvelles formes d'un capitalisme toujours aussi avide

financièrement. L'ESS dispose de modèles alternatifs qui doivent être soutenus, développés, encouragés, en particulier les coopératives d'activité et d'emploi (CAE).

Les circuits courts sont vraiment issus de l'ESS (alimentation, finance solidaire, énergie, ...). Mais là aussi on voit apparaître de nouveaux acteurs hors ESS se positionnant sur le même discours marketing.

Les activités et projets « hors filière »

L'ESS doit être perçue, et agir pour cela, comme un mode d'entreprendre ouvert à l'innovation, l'inventivité, l'envie d'agir et de prendre des responsabilités, la découverte et la curiosité, en dehors des schémas établis, des chemins balisés, des idées toutes faites.

6

Les leviers de développement

Premier levier

Le premier levier de développement sera de promouvoir au sein de l'ESS, quand cela n'existe pas déjà, les logiques et les processus de coopération entre entreprises de l'ESS par filière d'activité pour analyser les enjeux, les menaces, les opportunités, identifier les points faibles et les atouts, identifier les attentes des consommateurs et réfléchir aux adaptations nécessaires de nos activités, fixer des objectifs partagés, se doter d'outils communs d'innovation, d'expérimentation ou de réflexion (par exemple sous forme d'un labo mutualisé), mener des projets ensemble et fixer les règles d'une concurrence non destructrice.

Là où des comités stratégiques de filières existent déjà, l'ESS doit s'affirmer en tant que telle car ce travail en commun permettra d'être plus fort.

C'est au sein de cette coopération sectorielle que pourrait être traitée la question de l'évolution des modèles économiques. En effet de nombreuses familles ou secteurs voient leur modèle économique profondément

remis en cause : contraintes administratives supplémentaires, diminution des subventions, insuffisance des tarifications, émergence de nouveaux acteurs, ... Là encore, la recherche de solutions partagées est une approche à la fois efficace et conforme aux valeurs de l'ESS.

Deuxième levier

Le deuxième levier de développement serait de sélectionner des enjeux stratégiques transversaux à une très grande majorité d'entreprises de l'ESS et de rechercher des approches, solutions et projets partagés.

Le plus évident est celui de la révolution numérique ou digitale.

L'impact de celle-ci est sans précédent depuis la révolution industrielle. Ses conséquences vont transformer l'économie, tant au niveau mondial que local, mais aussi les conditions de vie, la société, la citoyenneté.

Pour le meilleur ou pour le pire. Si chaque individu est sollicité, en tant que consommateur isolé souvent, à l'ESS de faire qu'il le soit aussi en tant que citoyen dans un cadre collectif.

Cela renvoie à une série de questions :

- Comment s'inscrire dans une logique de société numérique inclusive, de l'e-inclusion, de l'ascenseur social numérique ? Comment utiliser le numérique pour renforcer le pouvoir d'agir des citoyens, mais aussi des usagers et des consommateurs, des salariés ?
- Comment contribuer à l'accès de tous aux informations à caractère public ?
- Comment adapter la gouvernance si particulière de nos entreprises aux enjeux du numérique ?
- Comment s'affranchir des dominations de type GAFa et promouvoir des systèmes ouverts (ce qui ne signifie pas forcément gratuits) ?
- Comment gérer les bouleversements que le numérique va introduire dans les manières de produire et de penser les activités économiques, les relations avec les clients, les fournisseurs et tout l'environnement des entreprises ? Et par conséquent l'organisation du travail et le fonctionnement des entreprises, le bouleversement des hiérarchies, les rapports au travail et à l'entreprise en particulier des salariés ?
- Comment associer les salariés à ces évolutions, mener les plans de formations nécessaires, faire évoluer les parcours professionnels ?
- Comment favoriser des entreprises spécialisées dans le numérique au sein de l'ESS ?
- Comment favoriser la transition numérique des TPE et PME de l'ESS ?

Un deuxième exemple est celui de la transition écologique et du développement durable. Dans le domaine de la transition énergétique, le rôle de l'ESS reste encore très modeste. Il doit être développé. La notion de transition écologique permet d'ouvrir un large champ d'action : promotion de la sobriété énergétique et des énergies renouvelables, lutte contre la précarité énergétique, rénovation thermique des bâtiments, raréfaction des ressources et recyclage des déchets, promotion de comportements écologiques, lutte contre le réchauffement climatique, défense de la biodiversité, l'agro-écologie, prévention des risques, notamment sanitaires environnementaux, ...

- Comment l'ESS peut-elle être un acteur décisif dans chacun de ces domaines d'action ?
- Comment détecter, favoriser, encourager les projets et les innovations qui contribuent à la transition écologique et à faciliter leur mise en œuvre dans le cadre d'entreprises de l'ESS ?

■ Quelles sont les évolutions nécessaires, dans les entreprises de l'ESS sur les modes de production des biens et de services, sur les organisations, sur l'emploi des ressources, sur les modèles de consommation et les relations avec les clients ?

■ Comment préparer et former à ces évolutions dans les métiers existants et aux nouveaux métiers créés par la transition écologique ?

■ Comment faire évoluer les comportements individuels, collectifs et organisationnels ? Comment mobiliser les ressources et les composantes de l'ESS ?

■ Quelles contraintes, obligations et objectifs se donnent les entreprises de l'ESS dans ce domaine ? Comment rendre compte des avancées, des difficultés, des bonnes pratiques et produire les informations et connaissances nécessaires ?

■ Comment anticiper et accompagner les mutations écologiques des activités économiques dans le cadre de l'engagement citoyen et de l'implication des parties prenantes ?

■ Comment l'ESS peut-elle agir à l'échelle de l'Europe et de la planète sur ces questions ?

Troisième levier

Le troisième levier de développement est de lever tous les obstacles à ce qui est considéré par les entreprises de l'ESS comme le frein le plus important : la capacité de financement.

Dans son rapport sur le financement des entreprises de l'ESS, publié en février 2017, ESS France met en avant un certain nombre de pistes :

- Développer une culture des fonds propres et de l'endettement parmi les dirigeants de l'ESS.
- Mieux financer l'innovation sociale, partout, mais aussi les transitions numériques et écologiques.
- Organiser et financer l'accompagnement des créateurs et développeurs d'entreprises de l'ESS et l'ingénierie de projet, mieux communiquer sur les outils de financement existants.
- Mieux coordonner et structurer les financeurs en région.
- Etendre aux entreprises de l'ESS les dispositifs dont bénéficient les autres entreprises.
- Lever davantage de fonds en faveur des entreprises de l'ESS.
- Conforter les imbrications entre familles ou systèmes. Il s'agit, en particulier, de trouver des solutions durables à la problématique du financement des investissements dans des sociétés de personnes, en élargissant la notion d'investissement aux aspects immatériels, éducatifs, comportementaux, ...

Quatrième levier

Le quatrième levier est celui de l'innovation, qui peut être technologique, sociale, écologique, organisationnelle, démocratique. Nous devons passer d'une logique d'opportunité au cas par cas à une véritable culture de l'innovation avec l'acceptation de la prise de risque que cela comporte. En partant de l'idée que les innovations peuvent être absolument partout et que les processus pour les repérer sont en phase avec les valeurs de l'ESS : l'écoute, la curiosité, le goût des autres, ...

Cette culture de l'innovation suppose de mettre en place un écosystème qui y soit favorable : l'utilisation du crédit impôt recherche pour financer la recherche-développement en innovation sociale, favoriser les liens entre les acteurs de l'ESS et la recherche universitaire, détecter et accompagner les porteurs de projets innovants, ...

Cela va de pair avec le développement de la culture de l'évaluation et de la mesure des impacts, dans des conceptions et avec des outils qui soient cohérents avec nos valeurs et nos originalités, en particulier la démocratie et la participation des parties prenantes. La mesure de l'impact ne peut pas se limiter à la seule dimension sociale, mais doit aussi intégrer les dimensions économiques, culturelles, écologiques, organisationnelles, démocratiques, ...

Nous devons être acteurs de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces processus, afin qu'ils ne deviennent pas des instruments de domination mais des outils d'une meilleure efficacité et efficacité de nos actions. La compétitivité et le profit des entreprises de l'ESS ne sont pas que monétaires. Nous devons trouver les indicateurs de

mesure qui en rendent compte : les notions d'engagement, d'investissement immatériel, d'efficacité, de régulation, ...

Cette évaluation porte aussi sur les politiques publiques, françaises et européennes, qui nous concernent.

Cinquième levier

Cinquième levier : l'ancrage territorial. C'est déjà une réalité, depuis longtemps. L'ESS est présente dans les territoires, elle y est née, elle s'y est développée. Elle participe de l'économie réelle, de proximité. L'engagement citoyen, la réponse à des besoins économiques, sociaux, culturels, la capacité à nouer des contacts, des alliances, sous toutes formes de coopération, la relation avec des clients qui sont aussi des adhérents, des sociétaires ou tout simplement des citoyens, sont autant de caractéristiques de cet ancrage. Les Pôles territoriaux de coopération économique sont l'une des illustrations de cet ancrage territorial conçu et vécu comme une ouverture et non pas un repli sur soi. Nous souhaitons que cette dynamique prenne encore plus d'ampleur.

Mais la notion de territoire est multiple : elle peut aller du local au régional, puis au national et au continental, voire au niveau mondial. Les entreprises de l'ESS ont vocation à pouvoir se situer et agir à tous ces niveaux-là, et c'est déjà le cas pour certaines d'entre elles. Nous voulons concilier à la fois un maillage du territoire local et une présence et un développement avec des « champions » au niveau national mais aussi européen et mondial, tout en conservant nos caractéristiques fondamentales. Nous savons que cela est un combat permanent pour y arriver.

En guise de conclusion... provisoire

Il est nécessaire de rechercher en permanence l'environnement politique, social, culturel, éducatif le plus favorable possible à l'ESS :

- Etre présent dans toutes les politiques publiques.
- Obtenir l'égalité de traitement ou la neutralité par rapport aux autres acteurs économiques et lever les dernières discriminations existantes.
- Obtenir une stratégie favorable à l'économie sociale au niveau de l'Union européenne et au niveau international.
- Développer l'ESS à et autour de l'école, depuis l'école primaire jusqu'à l'université.
- Renforcer les liens avec la recherche académique.

...

Pour cela, l'ESS doit d'abord compter sur ses propres forces pour progresser, se développer, innover, conquérir de nouveaux marchés, lancer de nouvelles activités économiques... Tous les leviers de développement présentés ici contribuent à cet objectif. Les coopérations internes à l'ESS seront un facteur puissant de réussite de cette stratégie globale.

Mais cela n'exonère pas les pouvoirs publics, européens, nationaux et régionaux, de leurs responsabilités. Nous attendons de l'Etat qu'il soit tout à la fois stratège, intégrateur, régulateur et investisseur. C'est aussi vrai pour l'Union européenne.

Notre revendication dans ce domaine est simple : nous voulons passer de la co-construction affichée à la

co-construction réelle. Même si l'Etat doit être stratège, il ne se substitue pas aux acteurs économiques, sauf en cas de défaillance de ceux-ci.

Ceci est particulièrement souhaitable au niveau des régions où les acquis des lois ESS et NOTRe ne doivent pas subir les aléas des alternances politiques.

Ça l'est aussi au niveau national, dans le respect des processus de consultation et de concertation, sans confusion entre les acteurs économiques et les administrations centrales.

Les dispositions de la loi ESS sur la commande publique et les achats socialement responsables doivent être mises en œuvre, amplifiées, évaluées. La qualité de la relation avec les clients/bénéficiaires doit être intégrée dans les clauses sociales.

Pour atteindre ces objectifs, les entreprises de l'ESS et les structures de représentation de l'ESS ont à imaginer une stratégie de promotion de l'ESS auprès du grand public et à dégager les moyens nécessaires pour le faire.

L'ESS est une économie de la solidarité, de la citoyenneté, de la confiance. Bien sûr, elle a aussi ses défauts et ses faiblesses. Mais elle contribue, avec d'autres, à une société plus juste, plus solidaire et plus fraternelle.

L'ESS doit être un laboratoire de l'économie et de la société de demain.

Avec le soutien du



Les membres d'ESS France



34 bis, rue Vignon 75009 Paris
01 53 31 39 80
contact@ess-france.org
www.ess-france.org